

Rapport sur le développement durable du Church Pension Fund (Fonds de pension de l'Église)

Réponse à la résolution de la Convention générale 2022-A089

Lors de la 80e Convention générale, la Résolution A089, intitulée « Résolution sur le désinvestissement et la transition juste », 2022.vbinder.net/resolutions/89?house=HD&lang=en, a exhorté le Fonds de pension de l'Église (CPF) à tenir compte de la volonté de l'Église de s'investir davantage dans les énergies renouvelables et propres, et a également demandé que le CPF fournisse un rapport incluant un plan de durabilité à la 81e Convention générale.

Le CPF investit directement dans les solutions climatiques depuis au moins 2015 et continue d'être attentif au souhait de l'Église de s'investir de plus en plus dans les énergies renouvelables et propres. Le CPF a activement recherché des opportunités d'investissement dans le domaine des énergies durables et renouvelables/propres, lesquelles sont décrites dans le plan de durabilité ci-dessous.

Le CPF et ses sociétés affiliées (CPG) s'engagent en faveur de la responsabilité sociale des entreprises, et cet engagement sous-tend la priorité qu'ils accordent au développement durable. La foi et les valeurs de l'Église épiscopale guident et éclairent tous les travaux de CPG. Nous reconnaissons que le CPF a été invité à servir l'Église en proposant des prestations complètes et rentables en matière de retraite, de santé et d'assurance-vie au clergé et aux employés laïcs. CPG exprime les priorités de l'Église en soutenant ses valeurs sociales, éthiques et environnementales, tout en restant fidèle à ses responsabilités fiduciaires, réglementaires et à ses autres responsabilités légales.

Ce rapport examinera les efforts de durabilité environnementale de CPG en réponse à la Résolution générale de la Convention 2022-A089. Cependant, le CPF considère également une définition plus large de la durabilité dans le contexte de notre travail, en particulier ce qui rend durable à long terme l'ambition du CPF d'offrir aux personnes que nous servons le plus haut niveau possible de sécurité financière à la retraite, d'une manière qui soit cohérente avec une gestion financière exemplaire de notre part et en tenant compte de l'évolution des besoins de l'Église. Cette ambition exige que le CPF se concentre sur un large éventail d'aspects liés à la durabilité au-delà de l'environnement, tels que la diversité et l'inclusion, les droits de l'homme, l'engagement communautaire, la gouvernance d'entreprise et les relations avec les employés.

1. Valeurs d'entreprise et durabilité environnementale

En tant qu'entreprise, nous déployons des efforts significatifs pour soutenir la durabilité environnementale, notamment :

- **Certification LEED Gold** : le siège social de New York a reçu la certification LEED Gold pour notre mise en œuvre de pratiques durables sur le plan environnemental dans la construction et l'exploitation de notre bureau.
- **Transport des agents de terrain** : les déplacements des agents de Church Insurance Agency Corporation sont mieux remboursés lorsqu'ils utilisent des voitures hybrides pour leurs déplacements professionnels.
- **Durabilité dans les demandes d'indemnisation** : dans les cas où des bâtiments ou des appareils électroménagers doivent être remplacés, nous travaillons avec les clients pour encourager l'application des normes LEED et Energy Star.
- **Déclarations et communications électroniques** : nous encourageons l'utilisation de la publication électronique pour les relevés et communications relatifs aux prestations sociales.

Nous collaborons avec nos partenaires de prestations pour leur envoyer leurs relevés de prestations par voie électronique et proposons toutes les communications, du rapport annuel à nos guides des régimes de retraite, par voie électronique.

- **Traitement électronique** : dans la mesure du possible, les inscriptions et les mises à jour des comptes sont traitées en ligne.
- **Publications écologiques** : Church Publishing continue à travailler avec ses fournisseurs pour publier ses titres imprimés en utilisant des processus écologiques et des sources de papier durables. La croissance de nos offres électroniques a réduit la demande de titres imprimés.
- **Gestion des installations** : grâce aux efforts des employés et du service de gestion des installations, nous respectons des pratiques durables dans la gestion de notre bureau. Nos efforts comprennent l'utilisation de peintures et de moquettes à faible teneur en COV, la vidéoconférence pour remplacer les déplacements, les méthodes de construction et la sélection de mobilier durables, les économies d'énergie et les fournitures recyclées, ainsi que le recyclage.

2. Investissements et durabilité environnementale

Le portefeuille d'investissement du CPF est géré pour générer les rendements nécessaires au paiement des prestations et au respect de ses obligations financières, une pratique courante pour un fonds de pension établi de longue date. Nous pensons pouvoir être fidèles à cette responsabilité principale tout en soutenant les objectifs de durabilité environnementale grâce à une stratégie d'investissement socialement responsable en quatre volets.

Investir pour un impact positif : rechercher et investir de manière proactive avec des responsables qui offrent à la fois de solides rendements et un impact social positif.

Engagement des actionnaires : utiliser la position du CPF en tant qu'investisseur institutionnel pour aborder la question de la responsabilité sociale des entreprises dans le portefeuille d'investissement.

Intégration ESG : prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) importantes dans le cadre de l'analyse et de l'examen des investissements de CPG.

Leadership éclairé : partager l'expérience du CPF et ses relations avec le secteur pour catalyser la croissance et faire progresser les meilleures pratiques en matière d'investissement socialement responsable.

Nous allons aborder chacun de ces sujets ci-dessous.

Investir pour obtenir un impact positif

Conformément à la Résolution 2022-A089, le CPF est conscient de la volonté de l'Église d'investir activement dans les énergies renouvelables. Sa stratégie d'investissement à impact répond directement à ce souhait. Depuis la dernière Convention générale, le CPF a réalisé les investissements suivants :

- Investissement de 30 millions USD dans Environmental Commodities Partners Capital. Ce fonds d'investissement investit dans des matières premières environnementales, conçues pour créer un marché et fixer un prix pour les émissions de carbone, telles que les quotas de carbone, les compensations carbone et les crédits régionaux de réduction des émissions. Ces produits créent des coûts pour les émissions de carbone et des incitations à utiliser des carburants plus propres, tout en soutenant un cadre réglementaire pour réduire les émissions.

- Investissement de 25 millions USD dans New Energy Capital VI, qui finance des projets d'énergie renouvelable à mi-parcours. Ce fonds d'investissement répond au besoin des développeurs de projets d'énergie renouvelable d'obtenir un financement flexible et catalyse la croissance des énergies renouvelables.
- Investissement de 10 millions de dollars dans ArcTern Ventures Fund III, qui investit dans des entreprises qui fournissent des solutions de réduction du carbone pour les secteurs à fortes émissions, tels que l'électricité et l'énergie, la production manufacturière, la mobilité et l'agro-alimentaires.

Outre l'identification, la recherche et la réalisation de ces investissements, le CPF continue à rechercher d'autres opportunités en permanence.

Engagement des actionnaires

Le CPF utilise sa voix en tant qu'actionnaire pour faire avancer les questions de durabilité environnementale au sein des entreprises que nous détenons. Le processus d'engagement des actionnaires comprend des lettres, des dialogues et, si nécessaire, le dépôt de résolutions d'actionnaire pour soulever des questions que nous estimons importantes pour le CPF et l'Église.

Historiquement, le CPF a préconisé une divulgation environnementale accrue de la part des entreprises à fortes émissions de carbone, convaincu que « ce qui est mesuré est géré » et qu'une gestion plus efficace des ressources conduit à de meilleurs résultats d'investissement. Bien que le plaidoyer en faveur de la divulgation reste une composante de la stratégie du CPF, les efforts récents ont été guidés par la Résolution de la Convention générale 2022-C016 (Changement climatique—Prêt à forte émission de carbone ^[1]) qui a demandé

« Que la 80e Convention générale de l'Église épiscopale ordonne au Conseil exécutif (Domestic & Foreign Missionary Society, également appelée DFMS) et à son Comité sur la responsabilité sociale des entreprises (CCSR), en conjonction avec le Fonds de pension de l'Église (CPF), d'établir et de coordonner la stratégie d'actionnaire concernant les prêts à forte émission de carbone par les banques américaines et d'autres établissements de prêt. »

Le CPF travaille avec le CCSR et d'autres investisseurs pour encourager les établissements financiers à publier des rapports divulguant un plan de transition qui décrit la manière dont ils entendent aligner leurs activités de financement sur les objectifs sectoriels de réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris les mesures et politiques spécifiques à mettre en œuvre, les réductions à atteindre par ces mesures et politiques, et les délais de mise en œuvre et les réductions d'émissions associées. Nous pensons qu'en exigeant de ces sociétés qu'elles soient explicites sur leurs plans de transition, les investisseurs peuvent les mettre face à leurs responsabilités, et ainsi les objectifs sont plus susceptibles d'être atteints.

Leadership d'opinion

Le CPF cherche à réunir et à relier les investisseurs, à faire progresser les bonnes pratiques en matière d'investissement socialement responsable et à augmenter le flux de capitaux dans les énergies renouvelables et propres et d'autres investissements socialement responsables. Le CPF a organisé des événements en personne et des webinaires virtuels *Insights & Ideas*, décrivant les meilleures pratiques en matière d'investissement responsable. Ces événements ont réuni des leaders du secteur et des parties prenantes de l'Église pour faire progresser notre connaissance partagée de l'espace.

En ce qui concerne la durabilité environnementale en particulier, depuis la dernière Convention générale, CPG a organisé les événements suivants :

- **Investisseurs confessionnels mondiaux et crise climatique** : Cet événement a été organisé lors de la Semaine des Nations Unies sur le climat en 2023 et a mis l'accent sur le rôle que les investisseurs confessionnels mondiaux peuvent jouer dans la promotion de solutions pour faire face à la crise climatique.
- **Paysage et stratégies d'investissement durable** : Cet événement a mis en évidence des problèmes clés soulevés en 2023, notamment le fait que le climat représente à la fois un risque et une opportunité que les investisseurs doivent examiner attentivement.
- **Les fondamentaux de l'ESG** : Ce webinaire a cherché à démystifier la terminologie parfois trop complexe utilisée par les investisseurs et à expliquer comment tous les investisseurs peuvent travailler avec leurs partenaires financiers pour s'assurer que les questions environnementales sont correctement prises en compte dans leurs portefeuilles d'investissement.

Des rediffusions de certains de ces événements sont disponibles ici : www.cpg.org/Insights&Ideas

Autres considérations importantes relatives à l'investissement dans la durabilité environnementale

L'équipe d'investissement du CPF estime que de nombreux problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) présentent des opportunités et des risques importants. Dans le cadre de leur analyse et de leur examen habituels des investissements, les professionnels de l'investissement du CPF travaillent avec les gestionnaires actuels et potentiels pour mieux comprendre comment ils intègrent les questions environnementales dans leurs décisions d'investissement.

Parmi les principales questions ESG, le changement climatique présente des opportunités et des risques importants pour les investisseurs. Des capitaux importants seront versés dans les solutions de changement climatique, ce qui pourrait générer des rendements attractifs. D'autre part, le changement climatique peut avoir un impact négatif sur certaines industries et certains investissements, et les entreprises doivent gérer la transition vers une économie à faible émission de carbone. L'équipe d'investissement du CPF a introduit le changement climatique comme un prisme macroéconomique qui peut être envisagé dans le développement d'un portefeuille d'investissement à long terme. Ce prisme peut être appliqué pour comprendre quels thèmes d'investissement poursuivre et comment évaluer les entreprises d'investissement responsables de la gestion des actifs du CPF.

3. Collaboration à travers l'Église

Dans la poursuite d'une stratégie d'investissement socialement responsable, le CPF travaille en étroite collaboration avec le CCSR pour coordonner les priorités communes. Nous estimons être en mesure de mettre l'accent sur le respect de nos obligations fiduciaires tout en soutenant la durabilité environnementale. Le CPF a investi dans les énergies renouvelables, a défendu les questions de durabilité environnementale et de responsabilité sociale des entreprises, a collaboré et investi avec d'autres investisseurs durables, et a intégré des considérations environnementales dans son portefeuille d'investissement, en tenant compte de nos responsabilités fiduciaires.

Ce faisant, nous soutenons l'appel à l'intendance de la création, et la foi et les valeurs de l'Église épiscopale se reflètent dans nos efforts.

^[1] <https://2022.vbinder.net/resolutions/129?house=HD&lang=en>